

# Les bords de l'Estéron et la Chapelle Sainte-Marguerite



Une randonnée proposée par osiris130

Cette randonnée, en boucle au départ du Pont de l'Estéron, vous fera longer cette jolie rivière aux eaux turquoise avant de monter en forêt en longeant un petit ruisseau et rejoindre des petites routes isolées vers la Chapelle Sainte-Marguerite (XVIIe).

La descente s'effectue par un joli sentier surplombant l'Estéron et offrant quelques beaux points de vue sur la fin vers la Plaine du Var.

Ce circuit peut aussi bien se faire dans l'autre sens afin de finir par la partie longeant la rivière.



Randonnée n°3376454

|                           |        |                                 |                        |
|---------------------------|--------|---------------------------------|------------------------|
| <b>Durée :</b>            | 3h45   | <b>Difficulté :</b>             | Moyenne                |
| <b>Distance :</b>         | 9.96km | <b>Retour point de départ :</b> | Oui                    |
| <b>Dénivelé positif :</b> | 312m   | <b>Activité :</b>               | A pied                 |
| <b>Dénivelé négatif :</b> | 308m   | <b>Régions :</b>                | Alpes, Préalpes d'Azur |
| <b>Point haut :</b>       | 379m   | <b>Commune :</b>                | Gilette (06830)        |
| <b>Point bas :</b>        | 119m   |                                 |                        |

## Description

Se garer à proximité de l'arrêt de bus dans le virage avant le pont ou le long des quelques maisons de la RM 2209 un peu plus bas.

**(D/A)** Rejoindre la balise 16 en bordure de la RM 2209 à l'intersection avec la route de la Clave (fermée à la circulation publique par une double barrière). Emprunter cette petite route qui rejoint rapidement les rives de l'Estéron. Continuer ainsi jusqu'au hameau de la Clave.

**(1)** Au bout de la route, continuer tout droit en longeant un parking puis contourner une habitation par la droite sur un petit sentier. Poursuivre tout droit sur le chemin qui remonte l'Estéron en rive droite. Juste avant un coude formé par la rivière, le sentier monte sur la gauche au-dessus du ruisseau le Bouyon (du nom du village situé plus haut). Poursuivre jusqu'à rejoindre un sentier en corniche au-dessus de ce petit vallon.

Traverser à gué le Vallon de Fouant Caudo (présence d'une construction abandonnée, certainement un ancien moulin) et longer le ruisseau jusqu'à la balise 20.

**(2)** Tourner à gauche en direction de la Chapelle Sainte-Marguerite et monter par la piste jusqu'à une petite route. Continuer sur celle-ci en montant jusqu'à la chapelle, à proximité de la balise 19.

**(3)** Redescendre de quelques mètres sur ses pas et tourner à droite sur la route en direction du Petit Plan (route de la Porti Solo). Passer une habitation, puis un petit gîte et continuer jusqu'à un virage en S en montée au niveau de la balise 17.

**(4)** Prendre le sentier sur la gauche en direction du Clos Martel. La descente est douce dans un premier temps, puis de plus en plus pentue. Attention, il peut y avoir quelques passages glissants. En approchant des habitations en fin de descente, vous arrivez à la balise 15.

**(5)** Descendre sur la gauche en direction du Pont de l'Estéron afin de rejoindre la RM 2209. Suivre ensuite prudemment la route sur la gauche afin de revenir au point de départ **(D/A)**.

## Informations pratiques

Randonnée sans difficulté particulière.

Quelques portions sur des petites routes très peu fréquentées, le port de chaussures type trail est recommandé (surtout pour la descente entre le Petit Plan **(4)** et le Clos Martel **(5)**).

Présence d'une fontaine à eau à proximité de la Chapelle Saint-Marguerite **(3)**.

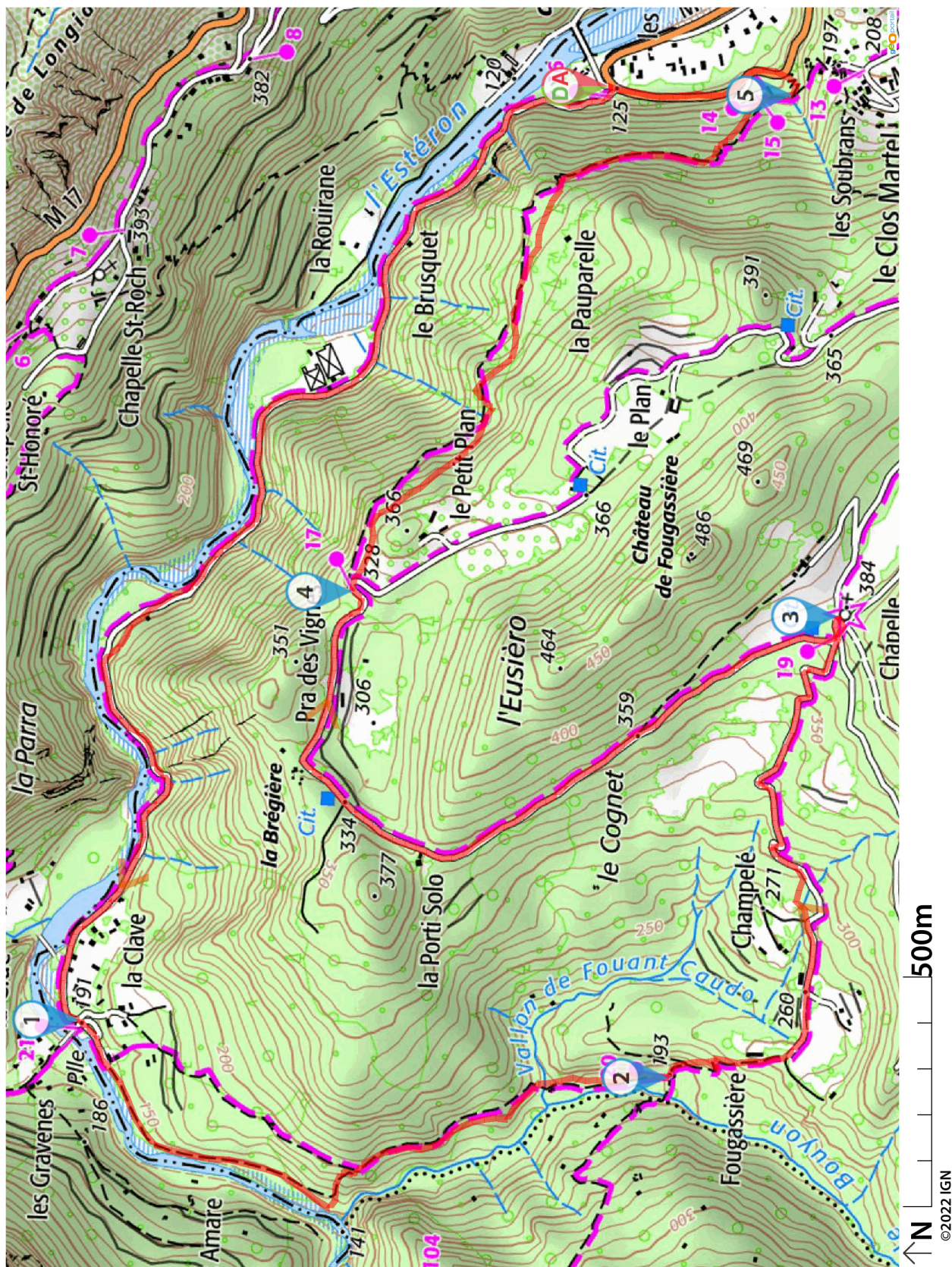
## Points de passages

- D/A Balise 16 - Pont de l'Estéron**  
N 43.836294° / E 7.17213° - alt. 119m - km 0
- 1 La Clave**  
N 43.846643° / E 7.146809° - alt. 141m - km 2.84
- 2 Balise 20. Proche du - Bouyon (rivière) - Affluent de l'Estéron**  
N 43.835112° / E 7.145246° - alt. 196m - km 4.45
- 3 Balise 19 - Chapelle Sainte-Marguerite (Le Broc)**  
N 43.831804° / E 7.157753° - alt. 379m - km 5.94
- 4 Balise 17**  
N 43.841298° / E 7.158431° - alt. 322m - km 7.81
- 5 Balise 15**  
N 43.832682° / E 7.171895° - alt. 156m - km 9.49
- D/A Balise 16 - Pont de l' - Estéron (rivière) - Affluent du Var**  
N 43.836292° / E 7.172128° - alt. 119m - km 9.96

### A proximité

Tout le long de l'Estéron, des panneaux indiquent que la baignade est interdite par arrêté municipal de la commune du Broc.  
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-bords-de-l-esteron-et-la-chapelle-sa/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



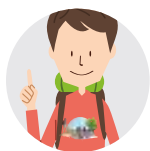
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du visorandonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

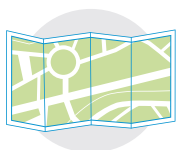
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



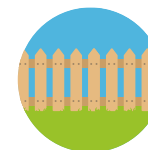
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



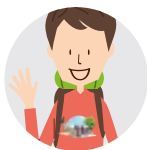
#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.